TOUS LES JOURS AVEC VOUS !

LA MÉDIATHÈQUE MARGUERITE DURAS

• Votre nouvelle médiathèque en quelques chiffres

4 210 m² sur 4 niveaux.

130 000 documents (CD, partitions et méthodes musicales, BD, livres sonores, livres en gros caractères, romans et documentaires adultes et adolescents et livres pour les enfants).

350 places assises, 50 postes multimédias répartis dans tous les espaces.

Auditorium de 150 places, salle audiovisuelle de 30 places, salle de lecture silencieuse de 40 places, espace d'exposition de 150 m².

L'accès et la consultation des documents sont libres et gratuits dans tous les espaces. Seuls les emprunts de documents nécessitent une inscription. Pour vous renseigner sur les modalités d'inscription et d'emprunt, les bibliothécaires sont à votre disposition.

• Un accès facile pour tous

La médiathèque est un lieu facilement localisable dans le quartier. Son emplacement est fléché depuis les accès de sortie des transports en commun les plus proches.

La médiathèque est un lieu ouvert à toutes et à tous et délivre un accueil adapté et personnalisé.

Les locaux de la nouvelle médiathèque sont aménagés pour offrir à tous un service public de qualité dans des espaces lumineux et conviviaux.

La médiathèque Marguerite Duras est la première médiathèque parisienne entièrement conçue après la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité à la culture pour les personnes en situation de handicap. Devant la porte, dès votre arrivée, vous serez accueilli(e) par un totem muni d'une boucle magnétique.

Une signalétique spécialement adaptée aux personnes déficientes visuelles est mise en place depuis la rue et vous guide depuis l'entrée du bâtiment jusque dans vos déplacements dans les différents espaces. Pour les personnes en fauteuil, un ascenseur dessert l'ensemble des niveaux.

Au niveau 1, l'espace *Lire autrement* dispose d'un équipement pour les personnes déficientes visuelles.

• Une information claire et adaptée

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont clairement affichés à l'extérieur du bâtiment ainsi que sur la documentation mise à disposition des usagers par téléphone et sur Internet. Vous pouvez nous contacter au 01 55 25 49 10 et nous écrire à l'adresse mediatheque.marguerite-duras@paris.fr.
La médiathèque est ouverte toute l'année du mardi au dimanche (sauf période d'été en juillet et août : ouverture du mardi au samedi)

Un écran lumineux situé près de l'accueil au RDC permet de consulter en temps réel le programme des manifestations culturelles de la médiathèque.

Une banque centrale d'accueil et d'orientation est située face à l'entrée. Les agents présents à ce poste répondent aux demandes générales de toute catégorie et pour tous les publics : indication des différents espaces et services par niveaux, renseignement sur le réseau des bibliothèques (de prêt et spécialisées), recherche ponctuelle au catalogue.

Une large documentation (guide du lecteur, plaquettes thématiques, bibliographies, sélection de nouveautés, agenda culturel) est à disposition des usagers à toutes les banques d'accueil.

Un guide pratique de l'usager est remis à chaque inscription.

Un espace d'affichage est réservé à la communication des événements socioculturels de la Mairie de Paris, du 20ème arrondissement et des partenaires. Plaquettes et brochures des partenaires locaux sont également mis à disposition du public.

• Un service attentif et efficace

Les bibliothécaires identifiables à leur badge s'engagent à dispenser un accueil aimable et courtois.

Les bibliothécaires de la médiathèque ont tous suivi une formation afin de favoriser l'accueil des publics déficients visuels et leur accès aux collections et services.

Des formations et ateliers multimédia seront proposés aux usagers sur rendez-vous dans le cadre d'accueil de groupes (automne 2010)

Des visites de découverte de la médiathèque seront régulièrement organisées à l'attention du public.
Les groupes sont accueillis sur rendez-vous.

• Vos observations prises en compte

Des cahiers de suggestion sont à disposition du public à chaque banque d'accueil. Les demandes peuvent concerner des propositions d'achat de documents ou des remarques sur le fonctionnement. Les bibliothécaires s'engagent à apporter une réponse argumentée et appropriée dans un délai maximum d'un mois.

Les services de la médiathèque répondent aux courriers postaux et électroniques (dépouillement régulier des messages) sous 1 semaine. Vous pouvez nous écrire par courriel en précisant Service des Publics en objet de votre message.

En cas de litige persistant et pour lequel aucune solution immédiate n'a été apportée, les usagers ont la possibilité de recourir au Service des publics de la médiathèque ou à la direction de l'établissement.

Une évaluation annuelle du service rendu aux usagers sera effectuée. La médiathèque souhaite mettre en place des réunions d'usagers et de partenaires. La médiathèque et s'engager à améliorer le fonctionnement de l'équipement au service de la collectivité.

juin 2010

MAIRIE DE PARIS

TOUTE L'INFO au 3975* et sur PARIS.FR
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur